

Mouez SAINT-TONAN

Bloavez mad 2013.

Bonne Année 2013.

N° 454
Janvier 2013

Mairie

1 place des Noyers
29800 SAINT-THONAN
Tél. : 02.98.40.13.33
Fax : 02.98.40.19.08
E-mail : mairie.saintthonan@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.saint-thonan.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et
13 h 30-17 h 30
Mercredi : 8 h 30-12 h et 14 h-17 h
Vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30
Samedi : 9 h-12 h

Permanences du Maire et des adjoints

- Denis SALAUN :
samedi de 11 h 00 à 12 h 00
 - François CALVARIN :
mardi de 9 h 30 à 10 h 30
 - Philippe GARCIA :
mardi de 8 h 30 à 9 h 30
 - Sylvain DENIEL :
mercredi de 17 h 00 à 18 h 00
(sur rendez-vous)
 - Odile PRIGENT :
lundi de 17 h 00 à 18 h 00
- Sur rendez-vous en dehors de ces heures
CCAS : sur rendez-vous en Mairie

Dans ce numéro :

Vie municipale	1
Communiqués	2
Communiqués	3
Vie associative	3 et 4
Vie économique	4
Divers	4

Vie municipale

Vœux du Maire



L'année 2012 s'achève dans des conditions difficiles : extension du chômage et de la précarité dans un contexte national et international très tendu.

Saint-Thonan n'échappe pas à cette évolution enregistrant un nombre croissant de demandeurs d'emploi et des situations individuelles parfois délicates.

La Commune toutefois bénéficie d'un apport démographique conséquent. La population totale devrait dépasser les 1 500 habitants (les chiffres définitifs du recensement INSEE effectué en cours du premier semestre ne sont toujours pas connus) et le nombre de logements s'est accru en moyenne de 23 par an sur les 5 dernières années.

Cette vitalité autorise une politique relativement ambitieuse en matière d'équipements et de services communaux, tout en limitant la pression fiscale individuelle, malgré un désengagement croissant de l'Etat.

L'année qui se termine a vu la mise en service de la nouvelle bibliothèque associée au local santé (Kiné) et aux logements sociaux gérés par la Communauté de Communes, ainsi que l'arrivée de 2 infirmières.

Ces éléments favorables ne doivent pas occulter les difficultés commerciales qui affectent le développement du centre-bourg.

L'arrivée de nouveaux habitants et une natalité dynamique font de Saint-Thonan une commune jeune avec pour corollaire l'obligation de développer les services dédiés.

La construction actuelle de la Maison de l'Enfance, dont la mise en service est programmée en juin 2013, est un élément de réponse inscrit dans le programme à moyen terme défini en 2009. L'école arrive à saturation et devra adapter ses locaux. Les infrastructures sportives et d'animation devront suivre et sont au prochain programme d'investissement de même que la mise aux normes de la Mairie.

Imagination, services et solidarité

Accompagner le dynamisme de la vie associative et professionnelle, favoriser de nouvelles initiatives, assurer le meilleur service, sont les axes majeurs de la politique que doit mener la Municipalité, tout en atténuant les effets de la conjoncture.

Après avoir remercié tous les acteurs, individuels, associatifs, entreprises... je vous exprime mes meilleurs vœux pour 2013.

Le personnel et les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année.

Bloavez mad

Le Maire,
Denis SALAUN

INVITATION

L'ensemble de la population est invité à partager un instant de convivialité à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, qui aura lieu

**le vendredi 11 janvier 2013 à 19 h
à la salle polyvalente**

Urbanisme

Permis de construire

Demandé :

BOSSER Arnaud et OLLIVIER Delphine, construction d'une maison, 1 hameau des Camélias.

Déclaration préalable

Accordée :

BOUGARAM Patrick et PELLAN Morgane, création d'un abri de jardin, 11 résidence de Mestallic-Park Huella.

Gestion de l'eau

Qualité de l'eau, qualité des cours d'eau et des zones humides, partage de la ressource, organisation collective et financement des actions... les questions de l'eau vous intéressent ?

Répondez à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne, et participez à la définition de la stratégie pour l'eau. La consultation est ouverte du 30 avril 2013 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou dans la préfecture de votre département.

Lieux de détention d'équidés Déclaration auprès du SIRE

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la Commune soient enregistrés dans la base SIRE.**

Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010. La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration : sur internet www.haras-nationaux.fr (accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>) ou par papier : le détenteur renvoie le formulaire disponible en Mairie.

LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Les demandes d'inscription sont reçues en Mairie jusqu'au **31 décembre 2012 à 17 h 30.**

Les électeurs sont inscrits sur leur demande. Cet avis s'adresse aux jeunes qui auront 18 ans au 28 février 2013 et aux nouveaux habitants.

Par ailleurs, les électeurs ayant changé d'adresse sur la Commune, voudront bien le signaler.

COLLECTE

- La Communauté de Communes rappelle que, comme les années passées, le service «Répurgation» ne procédera pas au ramassage des sapins de Noël déposés par les particuliers près des poubelles au même titre qu'il ne collecte pas les déchets verts (tailles de haies...). Ces produits doivent être adressés aux déchetteries comme les autres déchets végétaux.

- De plus, il est demandé aux usagers de bien vouloir respecter les points de rassemblement qui leur ont été signalés.

ENER'GENCE

Conseils neutres et gratuits sur les économies d'énergie : permanence au Point Info Habitat : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9 h à 12 h.

Tél. 02 98 33 15 14, mail : info.energie@energence.net

ÉCOLE SAINTE-ANNE

La directrice, Karine QUEMENER, se tient dès à présent, à la disposition des parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour la rentrée 2013-2014, en maternelle ou primaire. Prendre RDV au 02 98 40 13 66 (jour bureau : le vendredi). Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6.12.2012

1) Approbation du P.V. de la dernière réunion

2) Décisions modificatives : sur les budgets Assainissement et Commune afin de régulariser certaines situations.

3) Transfert assainissement collectif à la CCPLD : par délibération de décembre 2011, la compétence assainissement collectif a été prise par la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD). Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de cette compétence, à partir du 1^{er} janvier et autorise le Maire à signer le procès-verbal ainsi que les documents concernant le transfert. Le Conseil Municipal a aussi approuvé le transfert des emprunts contractés pour la réalisation de ces biens mobiliers et immobiliers à la CCPLD et autorisé le Maire à signer les avenants correspondants.

Des avenants de transferts de marchés et de contrats vont être réalisés.

4) Fixation des modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents

5) Vente à Monsieur NICOLAS d'une partie du domaine public communal à Créach Coadic : le Conseil Municipal a donné autorisation au Maire de signer l'acte de vente d'une parcelle du domaine public communal de 27 m², au prix de 7 € le mètre carré, et de déclasser cette voirie.

6) Classement dans le domaine privé communal du trottoir/coursive au 80 rue de l'Église pour une surface de 55 m²

7) Convention avec la Commune de Kersaint-Plabennec pour l'utilisation de leur salle de sports par le club de handball de Saint-Thonan. La location se fera à la demi-journée, au tarif de 95 €.

8) Renouvellement du contrat enfance-jeunesse 2012-2014

L'installation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et de la garderie périscolaire devrait se faire en juillet dans la Maison de l'Enfance. La capacité d'accueil sera augmentée pour atteindre respectivement 36 et 60 places en 2014.

9) Délibération prévoyant les mesures conservatoires jusqu'à l'adoption des budgets 2013 : le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

A.L.S.H.

Programme des mercredis de janvier :

9 : confection de la galette des rois à la boulangerie, balade environnement, 16 : fabrication de la colle à papier, relais environnement, 23 : grand jeu (citoyen du monde), 30 : tabouret et acrobates, quizz environnement.

Le programme est consultable sur le site de la Commune, affiché en Mairie, à la garderie et l'ALSH.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

Le bureau de la directrice se situe au 1^{er} étage de la Mairie.
Tél. : 06 07 73 23 15 / 09 69 80 90 28



RELAIS PARENTS-ASSISTANTS MATERNELS

La permanence itinérante du RPAM se déroulera à l'ALSH le **jeudi 24 janvier de 9 h 15 à 12 h 15**. Si besoin, contactez le RPAM pour un rendez-vous sur la Commune.

☎ : 02 98 43 63 97 ✉ : rpam.interco@donbosco.asso.fr

RELAIS-TRAVAIL

L'association recherche sur le secteur du canton de Landerneau, des personnes inscrites à Pôle Emploi, désireuses d'effectuer quelques heures par mois (travail ponctuel ou régulier) chez des particuliers ou en collectivités dans les activités suivantes : ménage, travaux de jardinage, peinture-tapisserie. Une réunion collective d'information est organisée le vendredi à 10 h. Pour y participer, contacter le secrétariat au 02 98 21 70 44.

PORTES OUVERTES

- **Compagnons du Devoir** : du vendredi 25 au dimanche 27 janvier 2013, ils ouvriront au public leur Maison de Brest au 7-9 rue d'Armorique de 9 h à 18 h. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir au public leurs 27 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

- **Collège Saint-Charles de Guipavas** : les enseignants, salariés OGEF et élèves sont heureux de vous accueillir aux portes-ouvertes le vendredi 18 janvier 2013 de 17 h à 19 h et le samedi 19 janvier 2013 de 9 h 30 à 12 h pour vous présenter les activités et projets et visiter les locaux.

CYCLO-CLUB

Horaires : groupes A, B et C : 9 h

Le 1^{er} à St-Thonan : groupe A : 70 km, B : 63 km, C : circuit libre

Le 6 à Kersaint : groupe A : 72 km, B : 65 km, C : circuit libre

Le 13 à St-Thonan : groupe A : 71 km, B : 64 km, C : circuit libre

Le 20 à Kersaint : groupe A : 73 km, B : 66 km, C : circuit libre

Le 27 à St-Thonan : groupe A : 72 km, B : 65 km, C : circuit libre

Voir détail des circuits au local.

UNC

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 24 janvier 2013 à 18 h à la salle polyvalente. Les adhérents et sympathisants sont cordialement invités. Un membre de l'équipe secteur sera présent. Les adhésions seront aussi collectées.

VIE PAROISSIALE

Messe du mois de janvier : les dimanches 6 (messe des familles) et 20 janvier à 10 h 30 à St-Thonan.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la réussite de notre célébration du 24 décembre à la salle du Valy Ledan de St-Divy. *Bonne Année à tous.*

Etat Civil

Naissance :

. Arthur, Alexandre MAXENCE,
8 La Clé des Champs,
le 11 décembre 2012 à Brest.

Services médicaux

Docteur COLINAS

Tél. : 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours et horaires libres du lundi au vendredi de 14 h à 16 h. Fermé le mercredi après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné (Martine SIMON-POCHARD) :

ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous (fermé le jeudi).

Tél. 02 98 36 23 92

Cabinet infirmier DESPAS-TREGUIER :

Place des Noyers SAINT-THONAN

Tél. 09 83 29 39 08

(soins à domicile sept jours sur sept et sur rendez-vous)

Pharmacies (janvier)

Dates	Noms et adresses de 9 h 30 à 20 h
1 ^{er}	Lacoste, 2 quai du Léon
5	Lacoste, 2 quai du Léon
6	Bydlon, La Roche-Maurice
12	Begot-Bouyer, 8 rue du Pont
13	Richard, La Forest
19 et 20	Bernicot, 54 rue F. Blanche
26	Corre-Jouillat, 32 q. Léon
27	Deroff, Plounéventer

Composer le 3237, pour connaître la pharmacie de garde. Après 20 h, s'adresser à la gendarmerie, 14 rue Henri Dunant à Landerneau.

Autorisation de sortie de territoire

Les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs voyageant à l'étranger sans leurs parents **sont supprimées à compter du 1^{er} janvier 2013.**

Dates à retenir

2 et 3 mars et 9 et 10 mars :
représentations théâtrales
24 mars : repas africain

JSST Football Courir Tout Simplement

Voir convocations sur les sites :

<http://www.jsst.fr>

<http://www.courir-a-st-thonan.fr>

Club Saint-Nicolas

L'assemblée générale se déroulera le 17 janvier 2013 dans la salle polyvalente. A partir de 10 h, paiement des cotisations (se munir de sa carte), suivi de la présentation des bilans et renouvellement du tiers sortant. Repas à partir de midi, confirmer sa participation avant le 10 janvier au club ou au 02 98 40 17 47. Des places sont disponibles au sein du Conseil d'Administration, se manifester auprès du président au 02 98 40 13 95 avant le 10 janvier.

Divers

- ◆ Assistante maternelle dispose d'une place à temps complet à partir de janvier. Tél. 02 98 83 77 06
- ◆ Recherche assistante maternelle agréée pour une petite fille de 18 mois, à compter du 30 janvier 2013. Contrat d'environ 10h/jour, du lundi au vendredi. Tél. 02 98 37 72 41 ou 06 59 07 92 92
- ◆ Jeune fille garderait bébé ou enfant pendant les vacances de Noël, le week-end et le vendredi après-midi sur Saint-Thonan. Tél. 02 98 37 73 50
- ◆ Dame avec expérience recherche heures de ménage ou repassage à partir de janvier 2013. Merci de contacter Monique au 06 24 10 62 01.
- ◆ Jeune couple de Saint-Thonan recherche terrain à bâtir de 600 m². Tél. 06 63 86 62 66
- ◆ Loue appartement au bourg de Ploudaniel, 1 chambre. Loyer : 330 €. Tél. 06 87 81 83 01 / 06 08 27 94 04
- ◆ Objets trouvés : pull en laine enfant et écharpe. Les réclamer en Mairie.

Saint-Thonan
Dimanche 20 janvier



Kig Ha Farz
A partir de 12h

Organisé par l'APEL de l'Ecole Sainte-Anne

Menu ENFANTS (5 - 11 ans) - 6 € (- de 5 ans : gratuit)
Apéritif offert
Kig Ha Farz ou Jambon - Frites
Dessert

Menu ADULTES - 12 €
Apéritif offert
Soupe de légumes
Kig Ha Farz
Dessert
Café

Menu de substitution - 8 €
Apéritif offert
Soupe de légumes
Jambon - Frites
Dessert
Café

Possibilité de plats à emporter

Animation à la bibliothèque

Jours et heures d'ouverture : mardi de 16 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h à 11 h 30, samedi de 10 h 30 à 12 h

Renouvellement des abonnements

Le tarif est de 12 € par famille pour toute l'année.

Cette cotisation permet à chacun d'emprunter 5 livres à chaque passage pour une durée de 3 à 4 semaines.

Merci de prévoir un chèque de 12 € à déposer lors d'un prochain passage.

Retour des livres de la Bibliothèque du Finistère

Nous demandons à tous les utilisateurs de la bibliothèque de nous rapporter les livres de la bibliothèque du Finistère (code-barres en bas à gauche sur la couverture).

Pendant le mois de janvier, vous ne pourrez plus emprunter ces livres ni les CD. Le personnel de la bibliothèque de prêt doit intervenir sur ces livres fin janvier.

Il restera à votre disposition tous les livres appartenant à la bibliothèque de Saint-Thonan.

Merci de votre compréhension.

Vie économique

Mikael MADEC



L'écrivain qui habite à Saint-Thonan depuis près de 30 ans, est aussi éditeur d'une partie de ses propres livres (éditions «Embann Kêredol»). Le catalogue des livres déjà publiés, en breton et en français, est consultable sur le site (www.mikaelmadeg.fr). La plupart des livres traitent du patrimoine du Léon. Il est possible de se procurer les ouvrages en contactant le 02 98 20 32 20.

Gilles DUPUY

2 rue des Capucines
29800 SAINT-THONAN
vous informe de la création de

SOS INFOR29
pour vos pannes ou projets
en informatique



Téléphone : 06 30 64 27 78
E-mail : gilles.dupuy@sosinform29.fr
Site Internet : www.sosinform29.fr